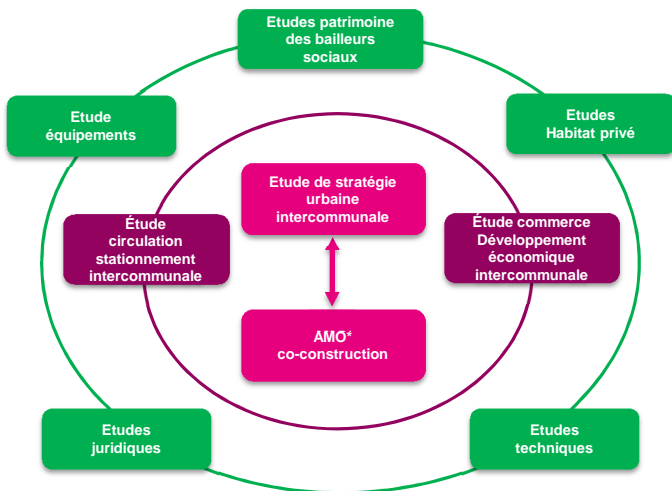


## Les études nécessaires pour définir le NPRU



\* AMO: Assistance à Maîtrise d'ouvrage

Les études devraient pouvoir démarrer à l'été 2017. Durant cette phase d'études, estimée à un an, les habitants et les acteurs du quartier seront invités à participer à la définition du Nouveau Projet de Rénovation Urbaine.

Pour les accompagner à apporter leur expertise d'usages, faire des remarques et des propositions, la Ville d'Aubervilliers missionnera un cabinet durant toute la phase du protocole de préfiguration. Ce cabinet assistera la Ville, Plaine Commune et les bailleurs pour **co-construire avec les habitants**.

## La co-construction dans le NPRU

Dans le cadre du 2<sup>ème</sup> Programme National de Rénovation Urbaine, l'Etat a choisi de mettre l'accent sur la participation des habitants et des usagers du quartier à toutes les étapes du projet urbain, soit dès la phase du diagnostic de quartier, en passant par les choix de scénarii d'aménagements jusqu'à l'évaluation du projet.

Chaque ville doit mettre en place un dispositif pour prendre en compte l'avis des habitants.

A Aubervilliers, les principaux acteurs du projet – Plaine Commune, la Ville d'Aubervilliers et l'OPH d'Aubervilliers – ont décidé de faire appel à un cabinet expert sur les questions de concertation dans les projets urbains, pour accompagner les habitants et les acteurs du quartier à participer amplement au projet de rénovation urbaine.

Ce cabinet, qui aura pour mission d'animer la « co-construction », travaillera en étroite relation avec le bureau d'études en charge de l'étude urbaine – considérée comme l'étude stratégique du projet urbain. Les travaux réalisés avec les habitants alimenteront ainsi l'analyse du bureau d'études de l'étude urbaine.

### Les objectifs de la co-construction:

- Accompagner les habitants, acteurs et usagers et dans leur participation à l'élaboration du projet de rénovation urbaine, à toutes ses étapes
- Former et informer les habitants et acteurs du quartier aux enjeux du projet de renouvellement urbain
- Participer à la stratégie de communication de proximité sur l'avancée du projet
- Alimenter l'étude urbaine

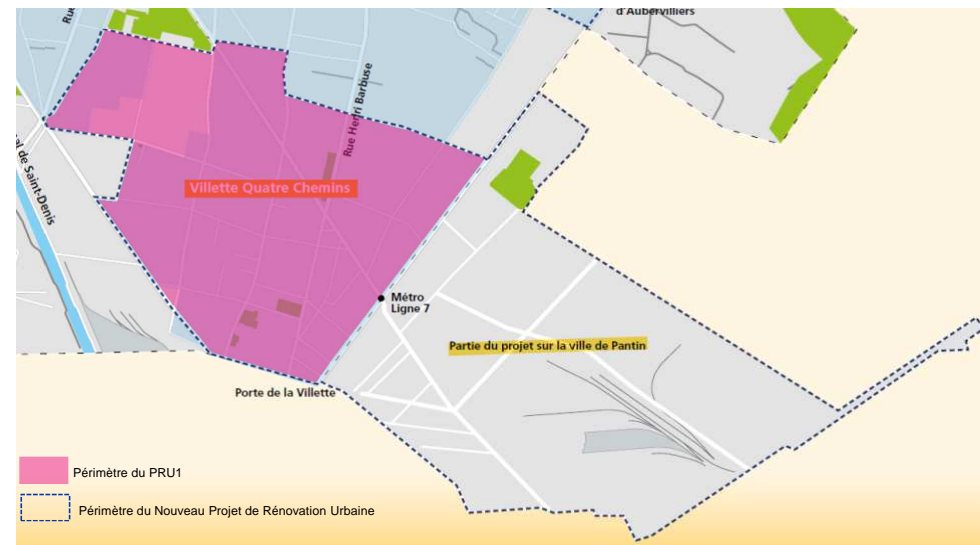
# LE NOUVEAU PROJET DE RÉNOVATION URBAINE NPRU VILLETTE QUATRE-CHEMINS

Le 21 février 2017

Suite à l'adoption de la loi pour la ville et la rénovation urbaine en 2003, l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) a été créée pour mettre en œuvre le Programme National de Rénovation Urbaine instituée par cette loi. 500 quartiers en difficultés (situés en Zone Urbaine Sensible) avaient été sélectionnés pour bénéficier de fonds permettant ainsi de les transformer en profondeur.

En 2014, l'Etat lance officiellement une 2<sup>ème</sup> vague de programmation de rénovation urbaine. Le « Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine » retient 200 quartiers à l'échelle nationale dont deux à Aubervilliers: Emile Dubois/Maladrerie et Vilette Quatre-Chemins.

Vilette Quatre-Chemins, qui a déjà bénéficié de crédits dans le cadre du 1<sup>er</sup> programme de rénovation urbaine, poursuit ainsi son renouvellement, mais cette fois avec une dimension intercommunale. Le projet urbain se dessine en effet sur Aubervilliers et sur Pantin.



© Conception & réalisation : Bleu Carmin, FACTEUR DE SENS

## Le 1<sup>er</sup> Projet de Rénovation Urbaine

La convention du projet de rénovation urbaine Vilette Quatre-Chemins a été signée le **31 janvier 2008** entre les différents partenaires et financeurs du projet (l'ANRU, la Ville, Plaine Commune, les bailleurs sociaux, la Caisse des Dépôts et des Consignations, le Conseil régional, etc.).

L'enveloppe globale du Projet de Rénovation Urbaine s'élève à plus de **130 millions d'euros**.

### Les objectifs du PRU1 Vilette Quatre-Chemins

- Eradiquer l'habitat indigne
- Diversifier l'offre de logements pour plus de mixité sociale
- Rénover et requalifier l'habitat social
- Offrir des espaces et des équipements publics de qualité
- Développer une offre commerciale de qualité sur le quartier
- Mettre en place une gestion urbaine de proximité
- Favoriser l'insertion des personnes éloignées de l'emploi en les faisant travailler sur les chantiers du projet

De nombreuses opérations ont été livrées au nord du périmètre (ex: la construction de la maternelle Anne Sylvestre, le centre nautique, la résidentialisation de la Cité République, etc.).

**Aujourd'hui, les travaux se concentrent autour de 3 secteurs :**

- la ZAC Auvry-Barbusse,
- la ZAC Lécuyer Sud,
- la ZAC des Impasses.

### La Programmation du PRU1

#### AU PROGRAMME



**527 logements sont programmés**  
(+ 29 logements situés hors PRU)

#### Sur les 527 logements:

297 logements sociaux  
152 logements en accession  
78 logements en locatif libre



Au rez-de-chaussée des programmes de logements, sont prévus:

**1940 m<sup>2</sup>** de commerces  
**1837 m<sup>2</sup>** d'activités

#### Plusieurs interventions sur les espaces publics:

- La requalification de la rue Lécuyer (du carrefour avenue de la République au carrefour rue Trevet)
- La requalification de la rue Auvry
- La transformation des impasses Bordier et Péping en allées
- L'aménagement d'un nouveau terrain de sports rue des Cités
- La création d'un espace récréatif allée Bordier

#### AUJOURD'HUI ...

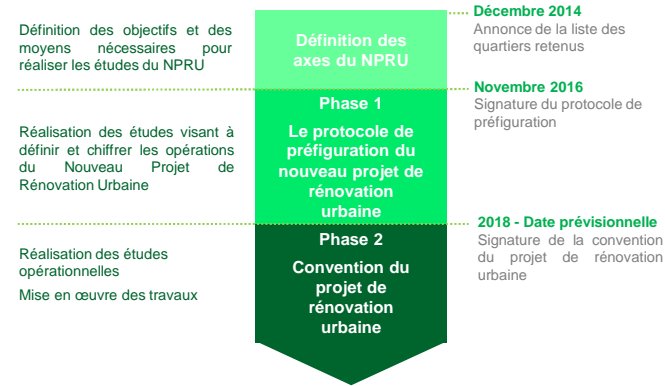
142 logements sont livrés  
126 logements en chantier  
259 logements restent à réaliser.

Sont livrés : 500 m<sup>2</sup> de commerces et 630 m<sup>2</sup> d'activités  
Sont en chantier : 600 m<sup>2</sup> de commerces et 200 m<sup>2</sup> d'activités  
Restent à réaliser : 840 m<sup>2</sup> de commerces et 1007 m<sup>2</sup> d'activités

Les travaux débiteront une fois les programmes de logements livrés

## Le Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine

### Les étapes pour mettre en œuvre le Nouveau Projet de Rénovation Urbaine



Deux grandes étapes sont nécessaires pour mettre en œuvre le NPRU.

La première correspond à la signature du **protocole de préfiguration des projets de rénovations de Plaine Commune**, elle a eu lieu le 17 novembre dernier.

Le protocole a permis d'acter une feuille de route définissant tous les projets de rénovations urbaines de Plaine Commune. La seconde est celle de la signature de la **convention du projet de rénovation urbaine** qui fixera les opérations du futur projet.

### Les objectifs du Nouveau Projet de Rénovation Urbaine de Vilette 4 Chemins

Le Nouveau Projet de Rénovation Urbaine doit permettre de:

- **Améliorer le cadre de vie et requalifier les espaces publics**  
Supprimer les fractures urbaines  
Améliorer les circulations et les déplacements  
Renforcer le travail sur la tranquillité publique
- **Poursuivre et conforter une dynamique de mixité sociale**  
Poursuivre la résorption de l'habitat indigne  
Requalifier les grands ensembles existants
- **Améliorer la mixité fonctionnelle du quartier et renforcer son attractivité**  
Redéployer et améliorer l'offre d'activités, de commerces, et d'artisanat d'art  
Renforcer le maillage en équipements
- **Construire le projet dans un objectif de développement urbain soutenable et de participation des habitants**

#### Pourquoi un Nouveau Projet de Rénovation Urbaine?

- Pour poursuivre les aménagements initiés dans le cadre du PRU1
- Pour intervenir sur les dalles Vilette et Félix Faure (sud de la Vilette)
- Pour mettre en œuvre un projet urbain cohérent avec la Ville de Pantin
- Pour ouvrir le quartier de Vilette Quatre-Chemins aux autres sites environnants en pleine croissance (Porte de la Vilette, ZAC Canal, Centre-Ville, etc.)

### Les acteurs du Nouveau Projet de Rénovation Urbaine

**Plaine Commune et Est-Ensemble sont pilotes du projet.**

**Les partenaires et signataires du NPRU sont:**

- La Ville d'Aubervilliers
- La Ville de Pantin
- Les bailleurs sociaux dont l'OPH d'Aubervilliers
- l'ASGO (Association Syndicale de la Goutte d'Or)
- La Main Tendue
- l'ANRU
- La Caisse des Dépôts et des Consignations

La Ville de Paris et le Conseil Départemental du 93 sont également associés au NPRU, même s'ils ne sont pas signataires du protocole.



**A noter :** Est-Ensemble et la Ville de Pantin n'interfèrent dans aucune décision relative au site d'Aubervilliers.